

Le 18 août 2015
2015-025



Bourse de
Toronto

Bourse de
croissance TSX

Select

Alpha

LE MARCHÉ CANADIEN. POUR TOUS.

AVIS RELATIF À LA NÉGOCIATION BOURSIÈRE

Ordres à durée étendue et améliorations fonctionnelles à la TSX et à la TSXV

Le Groupe TMX a le plaisir d'annoncer les modalités relatives à la mise en œuvre des ordres à durée étendue ainsi qu'un certain nombre d'améliorations apportées aux fonctionnalités de négociation de la Bourse de Toronto (TSX), de la Bourse de croissance TSX* (TSXV) et de la Bourse Alpha TSX (TSXA).

Il est prévu que ces modifications prendront effet le **16 novembre 2015** et seront mises à disposition dans l'environnement d'essai (GTE) aux fins d'essais externes le 16 septembre 2015.

Il est maintenant possible de consulter les nouvelles spécifications de saisie d'ordres et de diffusion de données tenant compte de ces améliorations à partir du portail de documentation des Marchés boursiers TMX : <https://www.tcbdata.com/tmxequitymarkets/login.cfm>.

Ordres à durée étendue à la TSX et la TSXV

Les ordres à durée limitée facultatifs ont pour objectif d'améliorer la qualité de l'exécution pour les investisseurs et leurs courtiers en récompensant ceux qui sont disposés à engager de la liquidité au registre pendant une période donnée.

Les ordres à durée étendue devront demeurer inscrits au registre des ordres pendant une période de répit de 1 seconde durant laquelle ils ne pourront être modifiés ni annulés. Les demandes d'annulation ou de modification des ordres à durée étendue dont la période de répit minimale n'est pas écoulée seront placées en attente dans le système jusqu'à l'échéance de cette période. Une fois la période de répit minimale écoulée, le système appliquera un laps de temps aléatoire de 5 à 10 ms avant de transmettre le message d'annulation ou de modification de l'ordre à durée étendue.

En contrepartie de leur inscription au registre pour une période d'au moins 1 seconde, les ordres à durée étendue auront priorité sur les ordres au même cours. L'attribution à la TSX et à la TSXV suivra désormais une priorité cours–courtier–ordre à durée étendue–temps.

*Approbation par la British Columbia Securities Commission à l'égard de la TSXV en instance.

Prière de se reporter à la fiche de produit des ordres à durée étendue pour obtenir de plus amples renseignements : <http://www.tsx.com/resource/fr/1180>.

À compter du 16 novembre 2015, la TSX et la TSXV prendront en charge les étiquettes d'ordres à durée étendue, mais la fonctionnalité ne sera alors activée pour aucun symbole. La fonctionnalité des ordres à durée étendue sera déployée par étapes pour certains titres à compter du 30 novembre 2015. La fonctionnalité de durée étendue sera initialement activée à la TSX et à la TSXV pour une trentaine de symboles composant le groupe pilote. Une fois la fonctionnalité de durée étendue activée pour un titre donné, les ordres valables jusqu'à révocation et les ordres valables jusqu'à une date donnée saisis avant cette activation seront assortis de l'étiquette de durée étendue afin que les ordres ayant préalablement engagé de la liquidité au registre des ordres ne soient pas désavantagés. De plus amples renseignements concernant la mise en œuvre seront fournis à l'approche de la date de lancement.

Mécanismes d'exécution des lots irréguliers à la TSX et la TSXV

Les négociateurs inscrits à la TSX et les négociateurs de lots irréguliers à la TSXV garantiront automatiquement l'exécution intégrale au meilleur cours acheteur et vendeur national (NBBO) protégé d'ordres visant des lots irréguliers à un cours égal ou préférable à celui en sens opposé du NBBO protégé. Les ordres en attente visant un lot irrégulier peuvent également être négociés avec un courtier inscrit à la TSX ou un négociateur de lots irréguliers à la TSXV au NBBO protégé si celui-ci vient à croiser le cours limite de l'ordre visant un lot irrégulier.

Si le cours du lot irrégulier n'est pas négociable (ou si aucun négociateur inscrit ou négociateur de lots irréguliers n'est responsable du titre), l'ordre visant le lot irrégulier continuera d'être affiché au registre des lots irréguliers et pourra être négocié à son cours limite si un ordre de sens inverse visant un lot irrégulier de même volume est saisi à un cours égal ou préférable à celui de l'ordre en attente.

Ordres et applications visant des lots mixtes et irréguliers à la TSX et la TSXV

Les améliorations suivantes s'appliquent aux ordres portant sur des lots mixtes et irréguliers :

- les ordres sur lots mixtes et irréguliers au cours du marché seront acceptés en préouverture;
- les ordres sur lots mixtes et irréguliers pourront être des ordres immédiat ou annulation (ordres IOC);
- les ordres et les applications visant des lots mixtes et irréguliers pourront être étiquetés comme anonymes.

Système d'ordres au dernier cours de la TSX et de la TSXV

Afin de fournir aux utilisateurs du système d'ordres au dernier cours un meilleur contrôle quant à la portion non exécutée de leurs ordres au dernier cours, les ordres au dernier cours (au cours du marché ou à cours limité) pourront être annulés par le négociateur de 16 h à 16 h 15 ou, en cas de prolongation pour les ordres au dernier cours, de 16 h 10 à 16 h 15.

Applications à prix extraordinaire à la TSXV

Les applications à prix extraordinaire (de base, conditionnelles, de séance de bourse extraordinaire et au cours moyen pondéré en fonction du volume) seront introduites à la TSXV et pourront porter sur des lots réguliers, mixtes ou irréguliers. Les applications conditionnelles visant des lots mixtes permettront de fixer un dernier cours vendeur, comme dans le cas des applications conditionnelles visant des lots réguliers.

Annulation sur déconnexion

Le service d'annulation sur déconnexion est actuellement offert pendant la séance de négociation continue à la TSX et à la TSXV. Afin de permettre aux participants de la TSX et de la TSXV de

mieux maîtriser le risque, il sera dorénavant possible de recourir à l'annulation sur déconnexion lors de la préouverture.

Précision accrue de l'horodatage pour la diffusion de données

La précision de l'horodatage des messages relatifs aux ordres et à la négociation sera affinée à l'ordre de la nanoseconde pour la diffusion à la TSX et à la TSXV. Cette précision accrue sera offerte pour les sources de données suivantes : TBF, TL1, TL2, CBF, CL1, CL2 et les sources de données Quantum de niveau 1 et 2 à la TSX et à la TSXV. La diffusion de données de marché de la TSXA fera l'objet d'une mise à niveau visant la même précision d'horodatage à une date ultérieure.

Retrait des messages liés aux opérations anonymes à la TSX, la TSXV et la TSXA

En réponse aux préoccupations des participants concernant la diffusion de messages liés aux opérations anonymes, la diffusion de messages liés aux opérations anonymes de fin de journée cessera sur TBF, CBF et ABF Recon.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de cette annonce, prière de communiquer avec un membre de l'équipe de gestion des comptes.

Jeff Foster	416 947-4229
Monika Marcziowa	416 947-4534
Matthew Lee	416 947-4665
Michael Tintinaglia	416 947-6679

